

MODIFICATIONS APPLICABLES A CERTAINS COMPARTIMENTS - CARMIGNAC PORTFOLIO UNE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

30/11/2023

Luxembourg, le 30 novembre 2023

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Cher Actionnaire,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires des Compartiments de « Carmignac Portfolio » (la « Société ») concernés par ce courrier.

Nous souhaitons vous informer que le Conseil d'administration apporte des modifications à certains compartiments. Ces changements sont détaillés ci-dessous.

Ce document est important et requiert votre attention. Vous n'êtes concerné que si vous avez investi dans les Compartiments mentionnés ci-dessous.

Pour toute question se rapportant au présent avis, veuillez consulter votre conseiller professionnel.

1. MODIFICATION DE L'INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence du Compartiment « **Carmignac Portfolio EM Debt** » sera modifié comme suit :

- **Indicateur de référence actuel** : **100%** Indice JP Morgan GBI – Emerging Markets Global Diversified Composite Unhedged EUR (JGENVUEG)
- **Nouvel indicateur de référence** : **50%** Indice JP Morgan GBI – Emerging Markets Global Diversified Composite Unhedged EUR (JGENVUEG), **50%** Indice JPMorgan EMBI Global Diversified EUR hedged (JPEIDHEU)

Ce Compartiment est un fonds mixte axé sur la dette émergente qui investit de manière flexible à la fois dans des obligations émergentes en « devise faible » (libellées dans la devise du pays émergent) et en « devise forte » (libellées en EUR, en USD, en JPY ou en GBP). L'exposition moyenne historique du Compartiment aux devises fortes et faibles s'élève à environ 50% depuis sa création. Nous avons analysé les indicateurs de référence d'autres fonds mixtes de dette émergente, qui tendent également à être comparés à un composite constitué d'indices en devises fortes et faibles.

Par conséquent, nous modifierons l'indicateur de référence pour mieux l'aligner sur ces expositions historiques aux devises en créant un indice de référence composite au sein duquel la pondération de l'indicateur de référence actuel en devises faibles (JP Morgan GBI – Emerging Markets Global Diversified Unhedged EUR (JGENVUEG)) passe de 100% à 50% et qui intègre le nouvel indice de référence en devises fortes JPMorgan EMBI Global Diversified EUR hedged (JPEIDHEU) avec une pondération de 50%. Ces pondérations seront rééquilibrées trimestriellement.

Ce changement d'indice de référence ne modifie pas le calendrier de cristallisation de la commission de performance. Il prendra effet à la fin de la période de cristallisation, qui est fixée annuellement au terme de chaque exercice.

Les changements décrits ci-dessus ne devraient pas autrement affecter les commissions ni les objectifs, stratégies et risques d'investissement des Compartiments.

2. DELEGATION PARTIELLE DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS A LA SOCIETE MERE DE CARMIGNAC

Afin d'optimiser et de rationaliser ses opérations et de s'adapter à l'organisation des activités de Carmignac au Royaume Uni, qui relèvent désormais d'une nouvelle filiale (Carmignac UK Ltd), le Conseil d'administration a décidé de **centraliser formellement la gestion de la trésorerie et des opérations de change** au siège de Paris pour les Compartiments ci-dessous, gérés par Carmignac UK Ltd :

- Carmignac Portfolio Family Governed
- Carmignac Portfolio Grandchildren
- Carmignac Portfolio Grande Europe
- Carmignac Portfolio Human Xperience
- Carmignac Portfolio Investissement
- Carmignac Portfolio Long-Short European Equities
- Carmignac Portfolio Patrimoine Europe

Les opérations de trésorerie et de change sont également formellement centralisées au siège de Paris pour les Compartiments ci-dessous, gérés par la société de gestion :

- Carmignac Portfolio Evolution⁽²⁾
- Carmignac Portfolio Flexible Allocation 2024⁽²⁾

Cette modification n'a qu'un impact limité, voire nul, sur les investisseurs. Les gérants de portefeuille responsables des Compartiments susmentionnés se concentreront sur l'investissement des actifs des Compartiments conformément à la stratégie d'investissement, tout en bénéficiant de la délégation des opérations de trésorerie et de change au siège de Paris. Ce changement sera reflété dans la section du prospectus consacrée à la gestion des investissements, où il sera indiqué que la gestion des investissements des Compartiments est *partiellement déléguée* à Carmignac Gestion S.A.

Les changements décrits ci-dessus ne devraient pas autrement affecter la gestion du portefeuille, les commissions ni les objectifs, stratégies et risques d'investissement des Compartiments.

3. CONVERSION DE CERTAINES CLASSES D'ACTIONS

Les classes d'actions suivantes seront liquidées et les investissements dans ces Actions seront échangés (convertis) contre des actions correspondantes au sein de chaque Compartiment.

Compartiment	Classe d'actions à échanger	Classe d'actions à recevoir	Impact pour les investisseurs
Carmignac Portfolio Global Bond	E USD Acc Hdg (LU0992630243*)	Income E USD Hdg (LU0992630326*)	Distribution mensuelle des revenus au lieu d'une classe d'actions de capitalisation
Carmignac Portfolio Global Bond	Income FW GBP (LU1748451231*)	FW GBP Acc (LU0992630839*)	Classe d'actions de capitalisation au lieu d'une distribution mensuelle des revenus
Carmignac Portfolio Grande Europe	E USD Acc Hdg (LU0992628775*)	A USD Acc Hdg (LU0807689079)	Baisse des commissions de gestion
Carmignac Portfolio Investissement	A EUR Ydis (LU1299311321*)	A EUR Acc (LU1299311164)	Classe d'actions de capitalisation au lieu d'une distribution annuelle des revenus
Carmignac Portfolio Patrimoine Europe	A EUR Ydis (LU2181689576)	A EUR Acc (LU1744628287)	Classe d'actions de capitalisation au lieu d'une distribution annuelle des revenus

Ces changements sont effectués car le niveau actuel des actifs dans ces classes d'actions est trop faible et ne permet pas de gérer les investissements de manière rentable.

La stratégie d'investissement demeurera inchangée.

Les souscriptions aux actions à échanger seront suspendues à partir du 15 décembre 2023.

Les changements décrits aux points 1 à 3 ci-dessus prendront effet au terme d'une période de préavis d'un (1) mois, le 1^{er} janvier 2024. Les Actionnaires qui ne sont pas d'accord avec ces modifications ont le droit de demander le rachat de leurs actions sans frais, sauf taxes éventuelles, dans les trente (30) jours suivant la publication du présent avis.

Si vous êtes un partenaire de distribution de Carmignac et que vos clients se posent des questions à cet égard, veuillez contacter votre Représentant local pour les Investisseurs professionnels.

Veuillez noter que des copies du dernier prospectus applicable et des Documents d'Information Clé modifiés des Compartiments concernés sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la Société et sur Internet à l'adresse suivante : www.carmignac.com.

Les valeurs liquidatives sont publiées sur les sites www.carmignac.com et www.fundinfo.com.

Service financier pour la Belgique : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Meilleures salutations,

Eric HELDERLE

Administrateur

ISIN :

Point 1 :

LU1623763221, LU1623763494⁽¹⁾, LU2427320812⁽¹⁾, LU2277146382, LU2427320903⁽¹⁾, LU2346238343⁽¹⁾, LU1623763734⁽¹⁾

Point 2 :

LU1966630706, LU2004385154, LU1966630961⁽¹⁾, LU1966631001, LU2004385667, LU1966631266⁽¹⁾, LU2427320655⁽¹⁾, LU2427320739⁽¹⁾, LU2420652393⁽¹⁾, LU2420652476⁽¹⁾, LU0099161993, LU0807688931, LU0807689079, LU0807689152, LU0294249692⁽¹⁾, LU0992628775⁽¹⁾, LU0992628858, LU2139905785, LU0992628932⁽¹⁾, LU1623761951⁽¹⁾, LU2206982626⁽¹⁾,

LU2212178615⁽¹⁾, LU2420652633⁽¹⁾, LU2420652807⁽¹⁾, LU2420652989⁽¹⁾, LU2295992163, LU2295992247, LU2601234839, LU1299311164, LU1299311321⁽¹⁾, LU1299311677⁽¹⁾, LU1299311834⁽¹⁾, LU0992625839, LU1317704051, LU1317704135⁽¹⁾, LU0992627298, LU0992627371⁽¹⁾, LU0992627454⁽¹⁾, LU0992627538⁽¹⁾, LU1744628287, LU2181689576, LU2427321380⁽¹⁾, LU1932476879⁽¹⁾, LU2490324840, LU2490324683⁽¹⁾, LU1744630424, LU2369619742⁽¹⁾, LU2427321463⁽¹⁾, LU2490324766⁽¹⁾, LU2462965026⁽¹⁾, LU2534983825⁽¹⁾, LU1873147984⁽¹⁾, LU1873148016⁽¹⁾

Point 3 :

LU0992630243⁽¹⁾, LU1748451231⁽¹⁾, LU0992628775⁽¹⁾, LU1299311321⁽¹⁾, LU2181689576

⁽¹⁾ Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

⁽²⁾ Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.